

**PROGRAMME ET NOUVEAUTES DU REGLEMENT
POUR L'ANNEE 2025**

Chers pêcheurs,

Nous vous présentons ainsi qu'à votre famille nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025.

Lors du renouvellement de votre permis de pêche, des informations vous seront remises concernant les prescriptions à respecter envers la loi de pêche (taille, fermeture, etc,...)

Veillez suivre ses instructions.

Chaque pêcheur veillera à laisser son poste de pêche dans un état impeccable à son départ.

Les incivilités sont à signaler au président au 06.36.96.72.69

Programme des manifestations de l'année 2025 :

Consultez notre page Facebook régulièrement. Des manifestations supplémentaires ou annulations (pêches ou autres journées d'animation) y seront publiées.

- . Samedi 18.01. : Soirée « Moules » à 19 h au club-house Etang Hutmatt
- . Vendredi 31.01. : Assemblée Générale Ordinaire à 19h30 au club-house Etang Hutmatt
- . Samedi 08.03. : **Pêche libre** à 8 h et soirée « Paëlla » à 19 h au club-house Etang Hutmatt
- . Dimanche 09.03. : **Pêche libre** à 8 h Etang Hutmatt
- . Samedi 15.03. : Journée de l'Environnement avec nettoyage du ban communal à 8 h Etang Hutmatt
- . Vendredi 18.04. : **Pêche libre** à 8 h et soirée « Harengs à la crème » à 19 h au club-house.
- . Samedi 10.05. à 8 h au dimanche 11.05. : **Pêche 2 x 8 h** Etang Hutmatt avec samedi soir à 19 h soirée « Tartes flambées »
- . Samedi 31.05. à 8 h au dimanche 01.06. : **Pêche 2 x 8 h** Etang Hutmatt avec samedi soir à 19 h soirée « Repas »
- . Samedi 19.07. à 8 h et dimanche 20.07. : **Pêche 2 x 8 h** à 8 h et samedi à 19h soirée « sanglier à la broche » Etang Hutmatt.
- . du mardi 29.07 au lundi 04.08 : Promotion de la Pêche et tenue de la buvette à la zone de loisirs Massed
- . Dimanche 21.09. : **Pêche libre** à 8 h Etang Hutmatt
- . Dimanche 05.10. : **Pêche libre** à 8 h Etang Hutmatt
- . Samedi 18.10. à 8h et dimanche 19.10.:
Pêches libres de clôture à 8 h et samedi soir à 19 h soirée « Harengs à la crème » Etang Hutmatt.

Les différentes manifestations et les ventes de cartes de pêche au club-house sont publiées sur facebook et le tableau d'affichage du club-house.

Les cartes de pêche de Gamsheim sont en vente durant toute l'année par Internet sur www.cartedepeche.fr ou au Tabac Café Chez Julius 78, Route Nationale 67760 GAMBSHEIM.

Bonne Année de Pêche 2025.

Le Comité

AAPPMA GAMBSHEIM ANNEE 2025
LISTE DES LOTS DE PÊCHE

- Etang HUTMATT : ouvert par décision du Comité.
- Etang FORT-KUTT : En NO KILL
Etang pouvant être fermé pour des manifestations exceptionnelles.
- Etang de la zone de loisirs MASSED : *Prolongation de l'interdiction de pêche pour l'année 2025.*
- Etang RIEDMATT : NO KILL
- Gravière VELTZ-VIX route du Rhin.
- LANDGRABEN : Rive droite, parcelles communales de Gamsheim.
- PETIT-RHIN.
- LE MUHLRHEIN.
- Réciprocité ZORN-MODER :
 - . LA MODER à partir du pont ferroviaire de Niedermodern jusqu'au Rhin.
 - . LA ZORN ban de Weyersheim jusqu'à La Moder.
 - . LE LANDGRABEN côté Weyersheim et côté Gamsheim à partir de l'entrée de la gravière GAL et jusqu'à l'autoroute A35.
 - . Le canal de décharge de la Zorn jusqu'à l'embouchure avec le Landgraben.
 - . LE HOOD à Sessenheim.
 - . Les darses de :
 - Drusenheim entre PK 317 et 318
 - Dalhunden entre PK 319 et 320
 - Fort-Louis I entre PK 325 ET 326.
- Réciprocité EHN-ANDLAU-SCHEER-SCHERNETZ

REGLEMENT INTERNE

TOUS LES ETANGS DE PECHE DE L'A.A.P.P.M.A.	<p>Les fermetures spécifiques sont à respecter, ainsi que la taille minimale de capture du brochet et du sandre.</p> <p>Le poste de pêche est à garder propre. Tous les feux sont interdits.</p> <p>La pêche dans les frayères est strictement interdite.</p> <p>La perche-soleil et le gobie ne doivent plus être remis à l'eau et ne doivent pas être utilisés comme vifs.</p> <p>La pêche de nuit est strictement interdite.</p> <p>Hameçon sans ardillon et tapis de réception obligatoires.</p>
ETANG HUTMATT	<p>La pêche est limitée à une canne fixe. La pêche à la plombée est interdite.</p> <p>L'amorçage est autorisé. La pêche est en no kill, sauf pour les truites.</p> <p>La pêche au moulinet est tolérée uniquement pour combattre le poisson.</p> <p>S'il y a des dérives, le moulinet peut être interdit à tout moment.</p> <p>Pêche au bouchon uniquement. Pêche au pain flottant interdit.</p>
ETANG RIEDMATT	<p>Pêche en NO KILL.</p> <p>La pêche est limitée à deux lignes durant l'année.</p>
ETANG FORT-KUTT	<p>Pêche en NO KILL toute l'année. Toute prise sera à relâcher de suite.</p> <p>Les filets, bourriches, sac à carpes sont interdits.</p> <p>La pêche est limitée à deux lignes. La pêche à la plombée est interdite.</p> <p>Hameçon sans ardillon et tapis de réception obligatoires.</p> <p>Le poste de pêche et ses alentours sont à garder propres.</p> <p>Les manifestations ou fermetures à la pêche seront affichées à l'avance sur place.</p>
ETANG DE LA ZONE DE LOISIRS MASSED	<p><i>Prolongation de l'interdiction de pêche pour l'année 2025.</i></p>
GRAVIERE VELTZ-VIX	<p>Pêche autorisée uniquement côté Muehlrhein.</p> <p>Barque interdite.</p> <p>Accès autorisée uniquement par la passerelle.</p> <p>La pêche de nuit est strictement interdite.</p>